

Baromètre d'accueil du jeune enfant 2013

Un niveau de satisfaction élevé et une demande directement auprès des modes d'accueil qui reste privilégiée

Depuis 2011, la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) a mis en place un baromètre de la petite enfance. Ce baromètre constitue un outil de mesure régulier de la façon dont se déroule, pour les parents de jeunes enfants et les établissements d'accueil collectif, la rentrée de septembre.

En 2013, le niveau de satisfaction des familles demeure élevé. Pour trouver un mode d'accueil, les démarches directes des familles auprès des modes d'accueil restent les plus fréquentes.



La troisième vague de l'enquête barométrique sur l'accueil du jeune enfant a été conduite en septembre 2013. Elle comporte deux volets : le premier destiné aux parents de très jeunes enfants (âgés entre 6 mois et un 1 an) afin d'appréhender leur situation, leurs pratiques, leurs attentes et leur niveau de satisfaction vis-à-vis de l'accueil de leur enfant ; le second en direction des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), pour connaître la manière dont s'est déroulée pour eux la rentrée (encadré 1).

Plus de la moitié des familles expriment le souhait d'un mode d'accueil externe à la famille

Si plus de la moitié des familles expriment le souhait d'un mode d'accueil externe à la famille, leurs préférences restent toutefois partagées. Le tiers (33 %) déclarent souhaiter s'occuper elles-mêmes de leur enfant tandis que le quart (25 %) souhaitent le confier à une crèche¹ et 26 % à un-e assistant-e maternel-le, 17 % ne privilégient *a priori* aucune solution (graphique 1).

L'activité (ou la non-activité) d'au moins l'un des parents conditionne largement les modes d'accueil souhaités. 64 % des familles où au moins un parent n'exerce pas d'activité professionnelle désirent garder elles-mêmes leur enfant, soit

environ deux fois plus qu'en moyenne. Cela signifie aussi qu'un tiers de ces familles envisagent de recourir à un mode d'accueil « extérieur ». Il pourrait s'agir d'une demande reflétant l'idée de besoin de socialisation de l'enfant, ou d'un besoin anticipé, conditionné à une reprise d'activité. Pour les familles où les deux parents ont un emploi, la plupart privilégie un mode d'accueil payant.

Le lieu de résidence des familles est un autre paramètre fort. En territoire urbain, la crèche est par exemple plus fortement souhaitée : 36 % des familles visent ce mode d'accueil, contre 24 % en périurbain et seulement 15 % dans le rural, zone où les structures d'accueil collectif sont moins présentes. Les préférences des familles s'ajusteraient donc, dans une certaine mesure, à la réalité de l'offre proposée sur leur territoire.

Lorsque l'enfant naît, près des trois quarts (71 %) des familles ont déjà une solution d'accueil pour lui. *A contrario*, 29 % des familles sont dans l'incertitude sur la façon dont il sera accueilli. Cette incertitude est des cas, à l'attente d'une réponse positive concernant le mode d'accueil demandé et, dans un tiers des cas, au fait que les familles s'interrogent sur le mode d'accueil qui leur conviendrait le mieux.

La garde par les parents est la plus recourue

Au moment de l'enquête, plus de la moitié (54 %) des familles se chargent elles-mêmes de garder leur enfant alors que 46 % le confient à un proche (famille, amis) ou à un mode d'accueil (collectif ou individuel). Dans le détail, 29 % des familles recourent à un-e assistant-e maternel-le et 14 % à une crèche (graphique 1). Les autres solutions sont nettement moins mobilisées par les parents. À noter que le recours à plusieurs modes d'accueil demeure peu fréquent et concerne seulement 5 % des familles.

La garde à domicile n'est utilisée que par une minorité de familles (1 %). Il faut dire qu'elles sont peu (également 1 %) à souhaiter initialement cette solution pour leur enfant.

L'adéquation des recours avec les souhaits n'est pas parfaite notamment pour l'accueil collectif

En confrontant les souhaits initiaux des familles aux solutions auxquelles elles ont recours, il apparaît que 83 % des familles utilisent le mode d'accueil qu'elles désiraient.

Cependant, ce taux d'adéquation est soumis à des variations notables selon le mode d'accueil préalablement souhaité par les familles. La quasi-totalité (99 %) des familles souhaitant garder leur enfant ont pu le faire². En revanche, l'adéquation entre solution souhaitée et solution trouvée est plus faible chez celles désirant une solution d'accueil extérieure à la famille : seules 64 % d'entre elles ont pu accéder à la solution ayant leur préférence (graphique 2).

La crèche reste une solution moins « accessible » que les autres puisque parmi les familles espérant recourir, 56 % n'ont pas pu obtenir de place et « seulement » 44 % ont pu en avoir une. Les tensions sont moindres

Une enquête auprès des parents et des EAJE

L'enquête a été conduite en France, auprès de 1 000 familles représentatives de celles ayant des enfants âgés de 6 mois à 1 an entre le 11 et le 18 septembre 2013, durant environ 10 minutes par téléphone par le cabinet TMO. Les questions posées aux familles portaient sur le mode d'accueil souhaité à la naissance de leur enfant, le mode d'accueil obtenu, leurs démarches d'information et d'inscription ainsi que leur satisfaction.

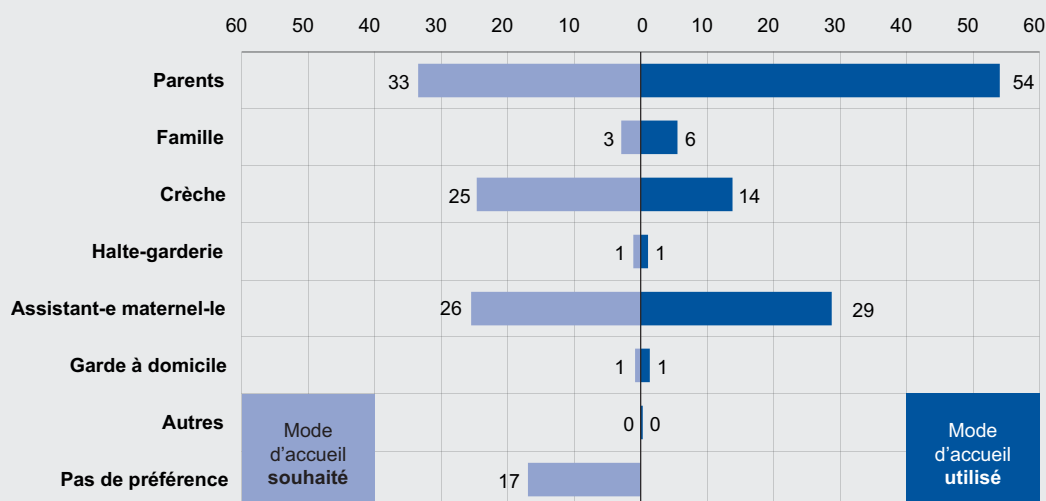
L'enquête auprès des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) a été réalisée auprès de l'ensemble des structures (10 400) percevant la prestation de service unique (PSU) versée par les caisses d'Allocations familiales (Caf). Les EAJE ont été invités à répondre à un questionnaire en ligne sur les difficultés rencontrées lors de la rentrée par le public accueilli. 15 % des EAJE (soit 1 560) ont répondu à l'enquête avec une représentativité satisfaisante sur les critères de taille et de type de gestionnaire (mairies, associations et entreprises).

concernant l'accueil par un-e assistant-e maternel-le puisque 72 % des familles souhaitant ce mode d'accueil ont finalement pu y avoir recours.

Une autre façon d'apprécier l'adéquation entre offre et besoins d'accueil consiste à prendre la mesure de la satisfaction des familles quant à la solution d'accueil utilisée actuellement (que cette solution soit ou non celle recherchée préalablement). Sur cet aspect, l'enquête met en exergue les retours des familles extrêmement positifs : 91 % se déclarent satisfaites du mode d'accueil utilisé actuellement et 77 % tout à fait satisfaites.

Ce haut niveau de satisfaction, également observé en 2012 (93 %) et 2011 (94 %), demande toutefois à être nuancé dans la mesure où il peut être délicat, pour un parent, de se déclarer insatisfait du mode d'accueil choisi pour son enfant.

Graphique 1 - Modes d'accueil souhaité et recours lors de la rentrée 2013 (en %)



Source : TMO, enquête baromètre petite enfance, septembre 2013.
 Champ : familles ayant au moins un enfant âgé de 6 mois à 1 an, France entière.

Cette précaution prise, il ressort que la forte satisfaction exprimée par les familles est transversale aux principaux modes d'accueil actuellement utilisés. En fait, il faut regarder du côté des familles n'ayant pu accéder à la solution d'accueil qui avait leur préférence pour voir la satisfaction s'abaisser : 76 % d'entre elles se déclarent malgré tout satisfaites (15 points de moins qu'au global).

Les familles monoparentales : une moindre satisfaction du mode d'accueil recouru

Les familles monoparentales au sein desquelles le parent travaille, se distinguent en ce qu'elles mobilisent plus que les autres les solidarités familiales et amicales pour l'accueil de leur enfant (19 %), alors même qu'à la naissance, ces solutions ne sont aucunement les options privilégiées. Lorsque le parent ne travaille pas, il garde le plus souvent lui-même son enfant.

Au regard de leur satisfaction, les familles monoparentales expriment une moindre satisfaction concernant le mode d'accueil utilisé : 78 % se déclarent satisfaites, contre 93 % des familles biparentales, soit 15 points d'écart. En considérant uniquement la réponse « tout à fait satisfaite », le différentiel est deux fois plus important : 51 % des familles monoparentales se prononcent ainsi, contre 81 % des familles biparentales.

La plupart des familles accomplissent les demandes pour obtenir un mode d'accueil pendant la grossesse

Un peu plus d'une famille sur deux (52 %) ont effectué des démarches pour inscrire leur enfant dans un mode d'accueil. Les familles ayant entrepris des démarches pour obtenir une place dans un mode d'accueil les ont accomplies dans 71 % des cas pendant la grossesse et dans 29 % des cas après la naissance de l'enfant. La proportion de familles engageant des démarches très précocement, avant le quatrième mois de grossesse, s'établit à hauteur de 20 %.

Les familles cherchant à obtenir une place d'accueil pour leur enfant l'inscrivent pour une large majorité (81 %) d'entre elles dans un seul organisme ou structure. Pour près de la moitié (49 %) de ces familles, c'est une inscription effectuée directement auprès des structures d'accueil, pour 36 %, l'inscription se fait auprès de l'assistant-e maternel-le et pour 20 %, auprès de la mairie.

Plus du quart (28 %) des familles ont effectué des relances. Ce résultat semble lié à la réactivité dans la réponse apportée aux familles : ainsi dans 48 % des cas, la réponse est donnée moins d'un mois après l'inscription. La part des familles obtenant une réponse tardive, six mois et plus après l'inscription, s'élève à 18 %, celle des familles restant sans réponse à 9 %.

Le site Internet de la Caf reste le mieux repéré

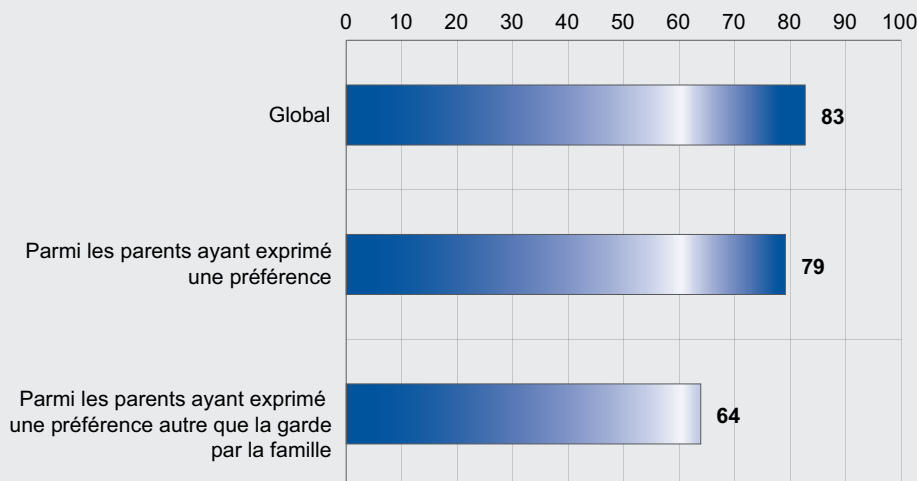
En 2013, la moitié des familles déclarent avoir recherché des informations auprès de divers organismes ou personnes. Les démarches directes auprès des modes d'accueil sont les plus fréquentes : plus d'une famille sur quatre (22 %) les ont contactés.

Les informations délivrées donnent satisfaction : 89 % des familles les jugent satisfaisantes, dont 61 % « tout à fait » satisfaisantes.

Environ un tiers (32 %) des familles disent connaître des sites Internet informant sur les modes d'accueil. Le site « caf.fr » est toujours, et de loin, le plus cité, par 64 % de ces familles en capacité de mentionner au moins un site Internet. Seuls deux autres sites sont évoqués par plus de 10 % de ces familles : le site « pajemploi.urssaf.fr », (21 %) et le site de la commune de résidence (11 %).

Sur l'ensemble des familles, 27 % connaissent le site « mon-enfant.fr » et 19 % l'ont consulté au moins une fois.

Graphique 2 - Estimation du niveau d'adéquation entre les modes d'accueil souhaité et recouru à la rentrée 2013 (en %)



Source : TMO, enquête baromètre petite enfance, septembre 2013.

Champ : familles ayant au moins un enfant âgé de 6 mois à 1 an, France entière.

ENCADRÉ 2

Les familles monoparentales actives : une adéquation faible entre la solution d'accueil et les souhaits initiaux

L'échantillon des parents interrogés étant de relative petite taille, la comparaison entre les résultats des trois vagues de l'enquête barométrique s'avère fragile ; seules les grandes tendances peuvent être dégagées. De même, les analyses supposant des croisements fins de questions sont délicates, et c'est pourquoi les résultats présentés chaque année restent très descriptifs. Afin de poursuivre les analyses, impossibles sur les effectifs annuels, nous avons donc empilé les données collectées en 2011, 2012 et 2013. Les résultats exposés ici portent donc sur un échantillon de 3 000 familles. Sur cette base, nous avons centré l'analyse sur les deux types de familles les plus demandeuses de modes d'accueil compte tenu de leur statut d'activité : plus de huit familles monoparentales actives sur dix et autant de familles biparentales actives ne déclaraient en effet pas souhaiter garder elles-mêmes leur enfant. Le souhait d'une place en crèche est particulièrement fort chez les familles monoparentales actives, concernant près de la moitié d'entre elles (49 %) contre 37 % des couples biactifs (et 29 % de l'ensemble des familles ayant exprimé une préférence) ; en revanche, le recours à un-e assistant-e maternel-le serait le souhait privilégié des couples biactifs (40 % contre 20 % chez les familles monoparentales actives).

En moyenne sur les trois ans, un tiers (35 %) de ces familles monoparentales actives gardent cependant elles-mêmes leur enfant, c'est même la solution d'accueil la plus répandue pour ce type de familles ; un quart (24 %) d'entre elles ont recours à un-e assistant-e maternel-le, contre la moitié (49 %) des familles biactives, pour lesquelles ce recours constitue la solution la plus fréquente. L'accueil en EAJE touche une même proportion (environ 19 %) de ces deux types de familles. Les familles monoparentales actives font également plus souvent appel à la solidarité familiale que les couples biactifs (14 % contre 5 %). Finalement, c'est pour les familles monoparentales actives que l'adéquation entre la solution d'accueil ou de garde et les souhaits initiaux est la plus faible. Ainsi, moins de la moitié de celles qui gardent elles-mêmes leur enfant le voulait. Seules respectivement 38 % de celles cherchant une place en crèche et 69 % de celles souhaitant avoir recours à un-e assistant-e maternel-le ont eu satisfaction, contre respectivement 51 % et 90 % des familles biactives.

Pour la majorité des EAJE, une rentrée égale à l'an dernier

Près de six établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) sur dix considèrent que la rentrée 2013 ne s'est ni mieux, ni moins bien déroulée que celle de l'année précédente. Pour autant, un peu plus du quart citent des difficultés liées au personnel (26 %) ou aux parents (27 %). 11 % déclarent avoir cumulé des problèmes liés au personnel et avec les parents. Près des deux tiers des EAJE faisant état de difficultés avec les personnels, indiquent l'absence de ces derniers, et 13 % le manque de personnel qualifié. De ce fait, 14 % déclarent avoir dû restreindre leur capacité d'offre.

Parmi les EAJE déclarant avoir eu des problèmes avec les parents, 43 % évoquent la gestion des contraintes horaires de ces derniers. Dans un tiers des cas, ces difficultés découlent de l'insatisfaction des familles n'ayant pas obtenu de place.

Enfin, 8 % mentionnent des difficultés avec leurs partenaires. Dans 41 % des cas il s'agit de la caisse d'Allocation familiales (Caf), dans 30 % des cas de la mairie et dans 23 % des cas du conseil général. Plus des trois quarts (88 %) des EAJE déclarent accueillir des enfants de demandeurs d'emploi, 86 % de familles monoparentales, 74 % de bénéficiaires de minima sociaux et 39 % des enfants porteurs de handicap.

Arnaud Crepin et Vincent Guillaudeux ■

TMO régions

Danielle Boyer et Bernard Pélamourgues ■

Cnaf DSER

■ **Notes**

(1) Dans cette étude, les termes « crèche » et « établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) » renvoient à la même définition. « Crèche » a été employé dans le questionnaire posé aux familles, pour se conformer aux usages des familles pour qui le terme privilégié par les institutions (EAJE) est peu parlant et propre à des confusions, notamment avec les bibliothèques, ludothèques, etc.

(2) Ce résultat ne signifie pas que les parents n'expriment pas de besoin externe en matière d'accueil de leur enfant : 16 % d'entre eux déclarent qu'ils auraient besoin tous les jours ou presque d'un mode d'accueil externe au foyer. On peut supposer qu'il s'agit d'un besoin d'accueil ponctuel mais régulier qui ne trouve pas toujours de solution. Une absence de réponse peut générer un peu d'insatisfaction chez certaines familles même si dans leur grande majorité (88 %), les familles gardant elles-mêmes leur enfant sont satisfaites de cette solution.

■ **Pour en savoir plus**

- Chauffaut D., Crepin A., et Guillaudeux V., 2012, *Baromètre de l'accueil du jeune enfant : une situation globalement satisfaisante, des marges de progrès, l'e-ssentiel*, n° 118.
- Boyer D. et Pélamourgues B. ; Crepin A. et Guillaudeux V., 2012, *Baromètre de l'accueil du jeune enfant 2012, l'e-ssentiel*, n° 129.
- Observatoire national de la petite enfance, 2013, « **L'accueil du jeune enfant en 2012, données statistiques** » http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/AccueilJeuneEnfantInt2012_bd.pdf

Directeur de la publication

Daniel Lenoir

Directrice de la rédaction

Christine Chambaz

Rédactrice en chef et abonnements

Lucienne Hontarrède

Maquettiste

Ysabelle Michelet

Contact : lucienne.hontarrede@cnaf.fr

Tél. : 01 45 65 57 14

Cnaf - 32 avenue de la Sibelle

75685 Paris Cedex 14

Tél. : 01 45 65 52 52

N° ISSN : 1638 - 1769